

ETUDES SUPERIEURES**Coopération universitaire****Une délégation ministérielle en séance de travail au Village du Bénin**

Le révérend John Ntim Fordjour, vice-ministre ghanéen de l'Education, était hier au Centre international de recherche et d'étude de langues (Cirel) communément appelé Village du Bénin de l'université de Lomé pour une séance de travail avec une délégation togolaise. Le directeur général du Village du Bénin, le professeur Martin Gbénouga, a représenté l'autorité ...

PAGE 11

REPORTAGE**Conseil de l'Entente****Lomé abrite le 3e atelier régional pour la prévention de l'extrémisme violent**

Le 3e atelier régional pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) s'est ouvert ce 4 mai 2023 à Lomé par le ministre de la Sécurité et de la Protection ...

PAGE 11

ECONOMIE**Schéma national d'aménagement du territoire****Lomé accueille les ateliers régionaux de diagnostics techniques et participatifs**

PAGE 5

Conférence ministérielle de l'APA**Rendre l'Afrique forte, crédible et audible sur le plan international**

La première conférence ministérielle de l'Alliance politique africaine (APA) a eu lieu à Lomé au Togo, le mercredi 3 mai 2023. Cette initiative informelle qui est née sur proposition du Togo, permettra aux Etats d'œuvrer ensemble pour sortir le continent...



PAGE 5

**Assemblée nationale****Le Togo se renforce juridiquement en économie maritime et environnement**

Les députés de l'Assemblée nationale togolaise ont voté, hier jeudi 4 mai 2023, sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, trois projets de loi dans le domaine maritime et environnemental. Il s'agit de la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord sur les priviléges et immunités du Tribunal international du droit ...

PAGE 4

DERNIERES HEURES**Tribunal militaire : voici les 8 magistrats nommés par le chef de l'Etat**

Au Togo, de nouveaux magistrats militaires ont été nommés par le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, via décret le 24 avril 2023.

Au total, huit magistrats vont rejoindre les juridictions militaires.

Cette nomination s'inscrit dans la dynamique de la promotion de l'État de droit et des juridictions spécialisées. En effet, l'opérationnalisation des juridictions militaires actée l'année dernière par les députés à travers l'adoption de deux textes relatifs notamment au nouveau code de justice militaire, puis au statut des personnels et des auxiliaires des juridictions militaires, s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur judiciaire togolais. Les nouveaux magistrats s'ajoutent à ceux nommés le 27 février 2023 pour siéger au Tribunal militaire à la Cour d'appel militaire.

Les nouveaux magistrats :

Colonel Messan Akobi, officier supérieur de gendarmerie

Lieutenant-colonel Ograbako Dadjo, officier supérieur des Forces Armées Togolaises

Lieutenant-colonel Kpatchaa Meleou, officier supérieur de gendarmerie

Lieutenant-colonel Akawilou Bide, officier supérieur de gendarmerie

Capitaine Tchilabalo Manibessouwé Banawai, officier subalterne des Forces Armées Togolaises

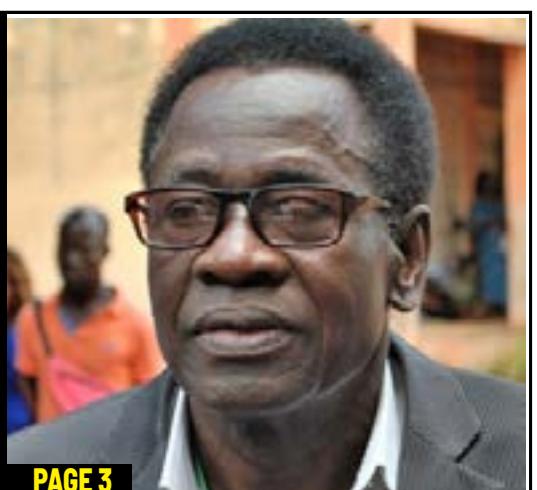
Capitaine Komla Alontondji Essenouwa, officier subalterne des Forces Armées Togolaises

Capitaine Essouwé Kataya, officier subalterne des Forces Armées Togolaises

Commissaire de police M'Sisme Naranane Samon

Recensement électoral**« Les kits sont à 100 voire 150 enregistrés par jour », affirme Dago Yabre**

Le recensement électoral a démarré au Togo depuis quelques jours. Il prend fin dans la zone 1 le samedi 6 mai 2023. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Dago Yabre, a fait une visite de terrain et dressé le constat que l'on est sur une bonne trajectoire.



PAGE 3



SOMMAIRE

Tsévié
L'OTR met aux enchères publiques plusieurs articles ce 11 mai



P5

Léonce Kamano ou la plume qui fait couler les larmes d'amour !



P 9

Aliments
Règles pour bien gérer les dates limites de consommation



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI**Témoignages de M. Komi Adabra**

« Je suis plus épanoui dans ce métier que dans celui de conducteur de taxi moto »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Zanguéra, dans la Région Maritime pour partager les riches témoignages d'un conducteur de taxi moto qui s'est reconvertis dans l'entrepreneuriat grâce au produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive.

Non loin du poste de péage de Zanguéra, nous empruntons une piste de près de 2 km, pour arriver à Zanguera klémé. Ici, dans un atelier de 24 m², Komi Adabra, autrefois conducteur de taxi moto, la quarantaine, s'est installé avec son arsenal de ferrailleur. Visiblement rompu à la tâche avec une satisfaction à peine contrôlée, Komi nous accueille, un chalumeau à la main, en nous disant qu'il est en train de finir la commande d'un client à qui il doit livrer en fin d'après-midi.

"Je ne suis pas allé très loin dans les études. Et pour subvenir à mes petits besoins, très tôt, j'ai pu obtenir une moto pour me lancer dans le métier de conducteur de taxi moto. Mais, comme vous le savez, dans ce métier, si la moto n'est pas à toi et que tu dois quotidiennement reverser toutes tes recettes au propriétaire de la moto, il est clair que toi-même tu n'auras pas de grands bénéfices. Mais entre temps, j'ai appris le métier de ferrailleur et j'ai

même obtenu mon Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Un jour, j'ai écouté un spot radio FNFI qui parlait du produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Je me suis dit que c'était une occasion que je devais saisir pour m'installer à mon propre compte."

Après ces mots, notre interlocuteur nous confie qu'aujourd'hui, avec assez de recul, il se dit que la principale difficulté pour les primo entrepreneurs reste l'accessibilité au crédit, mais poursuit-il, le FNFI est venu briser la glace. "Avec quelques camarades qui eux aussi étaient dans la même situation que moi, nous nous sommes approchés de l'institution de microfinance PADES, qui nous a informé des conditions d'accès au crédit jeune. Et Dieu merci, les 4 personnes que nous étions dans le groupe solidaire étions tous éligibles. Nous avons alors suivi toutes les étapes et nous avons obtenu chacun un crédit de 300.000 FCFA pour démarquer l'exercice de nos

**Komi Adabra**

activités." Komi savait déjà quelle activité il souhaitait exercer et de quels matériels il avait besoin pour son activité avant de se lancer dans la dynamique de l'inclusion financière. Le crédit AJSEF en main, notre interlocuteur se dote d'une boîte à outils lui permettant de démarquer sur le champ son métier.

"J'ai pu acquérir quelques outils essentiels et m'installer dans cette petite baraque que vous voyez. Comme vous le remarquez, je suis ici dans un nouveau quartier de Zanguéra et vous imaginez bien que je suis le seul ferrailleur dans la zone. Donc pour ceux qui sont en construction dans la zone, du fait de la proximité, ils viennent commander des portes, des fenêtres... En toute modestie, je peux vous assurer que je suis plus épanoui dans ce métier que dans celui de conducteur de

une tontine auprès de mon institution de microfinance. Ainsi, à la fin du mois, ces ressources me permettent de payer ce que je dois payer dans le mois et comme ça je n'éprouve aucune difficulté. Encore deux échéances et j'aurai soldé totalement mon crédit. Le FNFI a renforcé mes capacités à m'affirmer, à être plus fier et sûr de moi et à être autonome."

Komi nourrit déjà de grandes ambitions avec le second cycle de crédit AJSEF qu'il espère avoir très bientôt. Pour lui, pas besoin de se cantonner sur son activité de ferrailleur, mais il doit se diversifier. La polyvalence est une source de revenu supplémentaire, nous confie-t-il.

"Très vite, je compte faire une autre formation pour être en mesure de placer et fixer les barres et les treillis d'acier pour la réalisation d'ouvrages en béton armé. Je suis convaincu que cette formation me permettra d'être plus compétitif et de renforcer mon chiffre d'affaire."

Notre interlocuteur ne regrette pas sa vie passée de conducteur de taxi moto, car dit-il, cette expérience lui a permis d'être plus endurant dans la vie. Komi reste beaucoup plus serein et optimiste quant à l'évolution de ses activités grâce au coup de à lui donné par le Fonds National de la Finance Inclusive.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Édité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TC_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatín
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication : Motchoso Kodolakina
Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari
Responsable web: Carlos Amevor
Comité de rédaction: Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative: Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste: Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Conférence ministérielle de l'APA Rendre l'Afrique forte, crédible et audible sur le plan international

La première conférence ministérielle de l'Alliance politique africaine (APA) a eu lieu à Lomé au Togo, le mercredi 3 mai 2023. Cette initiative informelle qui est née sur proposition du Togo, permettra aux Etats d'œuvrer ensemble pour sortir le continent de sa longue léthargie, prendre son destin en main afin d'occuper pleinement la place qui est la sienne sur la scène internationale.

L'APA se veut une plateforme de concertation, de dialogue politique et d'actions communes pour les Etats africains membres, fondés sur les liens historiques de fraternité et de solidarité entre les peuples d'Afrique, ainsi que sur les principes d'égalité souveraine des Etats, d'indépendance, d'interdépendance et d'unité d'action. Elle ambitionne de devenir, tout en collaborant en bonne intelligence avec les organisations régionales existantes et l'Union africaine, un nouveau cadre de coopération intra-africaine afin de relever les défis communs auxquels les pays et les régions du continent sont confrontés en matière de développement, de sécurité et de la lutte contre le terrorisme.

La première conférence ministérielle de l'APA a offert l'occasion aux pays africains participants d'échanger sur les enjeux et les défis actuels de l'Afrique aussi bien au plan interne qu'extérieur dans un monde en pleine mutation et recomposition géopolitique, mais aussi géostratégique où l'Afrique entend s'affirmer comme

un pôle de pouvoir et une actrice majeure des relations internationales. « L'Afrique doit avoir sa propre voix et faire entendre sa voix dans le concert des nations. L'Afrique doit se positionner comme un bloc d'équilibre. Rien ne nous sera offert dans un environnement où le chacun pour soi domine et où les uns et les autres cherchent à se placer à l'avant-garde d'un nouvel ordre mondial. Nous devons travailler à renforcer nos certitudes, nos convictions », a déclaré le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé lors de l'ouverture des travaux. « Nous devons également prendre nos responsabilités face aux défis économiques et géopolitiques. Nous considérons que la première marque de souveraineté est la souveraineté alimentaire. Nous devons nous acharner à produire ce que nous consommons et éviter ainsi d'être pris en otage par des pays en cas de crises. Nous considérons aussi que les pays africains doivent disposer d'une autonomie en matière sécuritaire et sur des sujets de défense nationale, il est de la responsabilité de chaque pays africain de se doter des moyens humains, matériels

et moraux pour assurer la sécurité de son territoire et de ses populations tout en renforçant la coopération sous-régionale. Notre responsabilité en tant qu'Africains serait d'abord et avant tout de ne laisser aucune crise africaine sans réponses africaines. L'enjeu

souveraine sur la scène internationale. Ceux-ci ont déploré la sous-représentativité de l'Afrique dans les institutions multilatérales de gouvernance mondiale en commençant par les Nations unies et ont souligné qu'il est

réaffirmé leur attachement aux positions communes africaines et au principe d'unité d'action aux fins de répondre au besoin de parler d'une seule voix et d'agir collectivement pour promouvoir des intérêts communs africains sur la scène internationale.

Les ministres ont souligné la nécessité d'aller vers une synergie d'action des panafricanistes et se sont félicités du projet d'organisation du 9e Congrès panafricain à Lomé en 2024, par le Togo, en collaboration avec l'Union africaine, sur le thème : « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ». Il faut aussi relever que la prochaine Conférence ministérielle de l'APA se tiendra au Togo à une date à confirmer ultérieurement. Pour le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur, la mission de l'APA est d'« assurer la vision des pères de l'indépendance et répondre aux aspirations de la jeunesse africaine ». « Désormais nous voulons décider de la voie à suivre, et si vous êtes d'accord, vous nous accompagnez », a affirmé le professeur Robert Dussey.

Dix pays africains dont deux par régions ont pris part à cette première conférence de l'APA. Ce sont : l'Angola, le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Gabon, la République de Guinée, l'Etat de Lybie, le Mali, la Namibie, la Tanzanie et le Togo.

Edem Dadzie



Victoire Tomégah-Dogbé

commun est de rendre l'Afrique forte, crédible et audible sur la scène internationale », a poursuivi madame Tomégah-Dogbé. « Je salue en vos noms à tous, le leadership de son Excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République du Togo qui se positionne constamment à l'avant-garde des actions contribuant à la paix, à la stabilité et à l'intégration africaine », a-t-elle ajouté. Lors des travaux, les ministres ont salué l'initiative togolaise de lancement de l'APA qui permettra, par-delà les cadres habituels de coopération existants, de fédérer les nations africaines qui sont convaincues des idéaux du panafricanisme et déterminées à œuvrer pour une Afrique décomplexée, politiquement forte, non-alignée indépendante, et agissante de façon

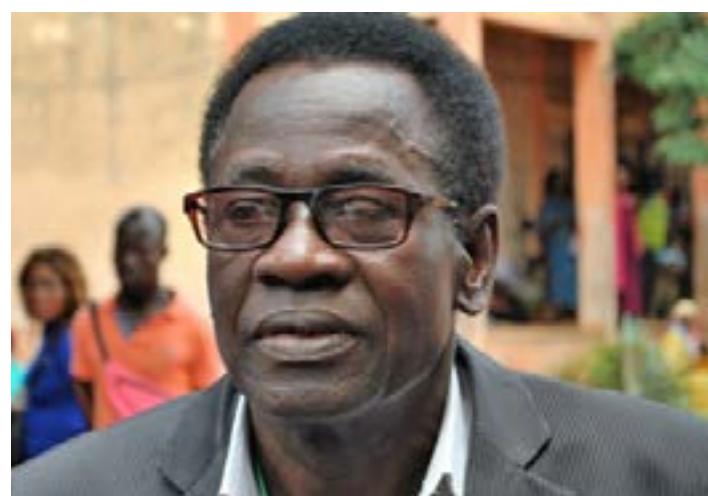
aujourd'hui inacceptable que l'Afrique, qui rassemble à elle seule quasiment 28% des Etats membres des Nations unies, n'ait pas de représentant permanent disposant de droit de véto au Conseil de sécurité. Les ministres ont regretté le manque de progrès dans la dynamique de réforme au sein de l'institution onusienne, notamment au niveau du Conseil de sécurité, et invité les cinq membres permanents à jouer, chacun en ce qui le concerne, sa partition afin de faire avancer le processus de réforme. Les ministres ont également souligné la nécessité pour l'Afrique de sémanciper de toute tutelle étrangère quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, et d'œuvrer à se préserver des influences extérieures qui sont parfois des facteurs de crises et d'instabilité sur le continent. Ils ont

Recensement électoral

« Les kits sont à 100 voire 150 enregistrés par jour », affirme Dago Yabré

Le recensement électoral a démarré au Togo depuis quelques jours. Il prend fin dans la zone 1 le samedi 6 mai 2023. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Dago Yabré, a fait une visite de terrain et dressé le constat que l'on est sur une bonne trajectoire.

« Nos impressions sur la mobilisation sont bonnes. La mobilisation est forte. C'est vrai qu'il y a eu quelques difficultés le premier jour surtout pour des raisons de familiarisation avec les machines malgré les simulations. C'est normal pour un début, après les choses sont rentrées dans l'ordre. Les kits sont à 100 voire 150 enregistrés par jour. A ce rythme, c'est une bonne chose », a affirmé Dago Yabré. Abordant le problème de communication que certains soulevaient autour du recensement, Yabré Dago a tenu à préciser les efforts qui ont été déployés en ce sens et



Dago Yabré

dont les résultats semblent démentir ces observations. « Il y a eu beaucoup de communications, la preuve c'est tout ce monde que vous voyez. Les congrégations religieuses sont informées, l'Union musulmane

également. Nous avons envoyé des enregistrements à plusieurs radios dans au moins 22 langues, les spots passent. Ce qui est fait est assez grand », a-t-il déclaré. Vu l'affluence, les partis politiques de l'opposition

s'inquiètent et appellent déjà à une prorogation dans la zone 1. Le président de la Ceni promet de travailler en synergie avec ses collaborateurs dont certains sont de l'opposition afin d'apporter une réponse idoine. Un travail de purification du fichier électoral sera également fait selon Dago Yabré.

« Nous allons nous retrouver après le 03 juin pour faire le point. Nous allons éliminer les doublons, les mineurs inscrits et autres. Ce travail prendra un mois en vue d'obtenir un fichier électoral propre, fiable », a-t-il promis.

TM

Assemblée nationale togolaise

Le Togo se renforce juridiquement en économie maritime et environnement

Les députés de l'Assemblée nationale togolaise ont voté, hier jeudi 4 mai 2023, sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, trois projets de loi dans le domaine maritime et environnemental. Il s'agit de la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord sur les priviléges et immunités du Tribunal international du droit de la mer ; la loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique; et la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte.

En vue de permettre au tribunal de jouir, sur le territoire de chaque Etat partie, de la capacité juridique et des priviléges et immunités qui lui sont nécessaires pour exercer ses missions, un accord a été adopté le 23 mai 1997 par la septième réunion des Etats parties de la convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982, sur les priviléges et immunités du tribunal international du droit de la mer. Ainsi, l'adhésion du Togo à cet accord permet, non seulement de bénéficier d'éventuels services dudit tribunal, dans le cadre de la délimitation des frontières maritimes du Togo, mais aussi de se conformer au paragraphe 82 de la résolution A/RES/74/19 des Nations unies qui invite les Etats qui ne l'ont pas encore ratifié, à le faire.

Concernant la convention internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro, l'adhésion du Togo à cet accord permettra

au pays de bénéficier de l'assistance technique de l'Institut mondial de la croissance verte pour le renforcement des capacités de mobilisation de ressources financières additionnelles au budget de l'Etat. Elle contribuera également à la mise en œuvre d'initiatives pour la transition vers une économie nationale résiliente et l'atténuation des effets du changement climatique.

L'adhésion du Togo à l'Accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte adopté le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro, permettra de développer le secteur de la pêche tout en assurant une gestion durable des ressources halieutiques et de contrôler les activités de pêche dans les eaux sous sa juridiction. Elle contribuera également au renforcement de la coopération aux niveaux international, régional et sous-régional en matière de protection et de conservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche



illicite, non déclarée et non réglementée. Le ministre Edem Kokou Tengué en charge de l'Économie maritime, de la

Pêche et de la Protection côtière et le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, Foli-Bazi Katari, ont pris

part à la plénière en qualité de commissaires du gouvernement.

Attipoe Edem Kodjo

Sous-région

Faure Gnassingbé et Jean-Claude Kassi Brou ont échangé sur la situation économique

La situation économique, monétaire et financière de la sous-région a été au cœur des échanges entre Faure Gnassingbé et le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), Jean-Claude Kassi Brou. Le responsable de l'institution financière a été reçu mercredi 3 mai à Lomé.

Les deux personnalités ont également examiné les défis et les perspectives auxquels sont confrontés les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). « Nous avons fait le point au président de la République de la situation économique,

monétaire et financière au niveau régional et évoqué les différents défis et les perspectives. Nous avons une perspective économique très favorable. En 2022, nous avons une croissance de près de 6%. En 2023, cette croissance doit être encore meilleure au niveau régional. Nous



Faure Gnassingbé et Jean-Claude Kassi Brou

allons dépasser les 7%. C'est une bonne tendance, une bonne dynamique », a précisé Jean-Claude Kassi Brou.

Le président de la République et le gouverneur de la Banque centrale des

Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) ont également examiné les défis sécuritaires, climatiques et alimentaires dans la sous-région.

Jean-Claude Kassi Brou a salué les efforts des Etats

pour faire face à tous ces défis et s'est dit confiant au regard des perspectives plutôt rassurantes liées notamment à la tendance à la baisse de l'inflation et la stabilité monétaire dans la zone Uemoa.

La rédaction

Tsévié

L'OTR met aux enchères publiques plusieurs articles ce 11 mai

Comme à l'accoutumé, l'Office togolais des recettes (OTR) met aux enchères publiques ce 11 mai 83 voitures, 15 tricycles, 4 motos et un lot d'articles divers. L'opération se déroulera au parc des véhicules de la Division de lutte contre la fraude et des trafics illicites à Tsévié, dans la préfecture de Zio.



Une voiture d'occasion

« Le commissaire général de l'Office togolais des recettes informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°183/2023 du 20 avril 2023, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quatre-vingt-trois (83) voitures, quinze (15) tricycles, quatre (04) motos tous usagés et un (01) lot d'articles divers », précise un communiqué de l'Office.

La vente se fera le jeudi 11 mai 2023 à partir de 09h30 minutes et les jours suivants. D'après les conditions de participation, elle sera réalisée aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur. Le paiement au comptant et sur place est majoré de 12% avec

enlèvement immédiat. « La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5 000) FCFA non remboursable, contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division de la lutte contre la fraude et des trafics illicites à Lomé », ajoute le communiqué.

Si aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication, les adjudicataires qui n'auront pas acquitté avant 17 heures 30 minutes le jour de leur achat, le montant des effets qui leur sont adjugés, verront leur adjudication annulée.

Félix T.

Schéma national d'aménagement du territoire

Lomé accueille les ateliers régionaux de diagnostics techniques et participatifs

La dernière étape des ateliers régionaux de diagnostics techniques et participatifs pour l'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) s'est achevée à Lomé jeudi 4 mai. Les travaux ont été officiellement ouverts mercredi 3 mai par le secrétaire général du ministère de la Planification du développement et de la Coopération, Béguéoudouwé Paneto.

mieux-être des citoyens à travers l'aménagement du territoire et la planification spatiale du développement. « Le Snat fixe les principales options de développement socio-économique et d'aménagement physique et spatial pour le long terme en vue d'assurer une utilisation rationnelle du sol et de l'espace. Il

Paneto.

Le plan qui s'aligne sur le Schéma de développement de l'espace régional (SDER) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) se veut un processus inclusif et participatif.

Il est question de réfléchir



Des participants à l'atelier

Organisées dans le cadre du processus du SNAT, ces rencontres qui se sont tenues sur l'ensemble du territoire permettent aux acteurs (Etat, collectivités locales, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, etc.) de s'approprier cet outil, de collecter les données et recueillir leurs aspirations. Les travaux s'inscrivent dans la vision de faire du Togo un pays émergent et prospère en prenant en compte le

est par conséquent un instrument de gouvernance territoriale qui permet au gouvernement de mieux répartir sur le territoire de nouvelles activités économiques, socioculturelles et environnementales, d'exploiter les atouts tout en limitant les contraintes et les gaspillages, d'obtenir des progrès collectifs et d'assurer surtout le bien-être des populations et l'équité territoriale », a expliqué Béguéoudouwé

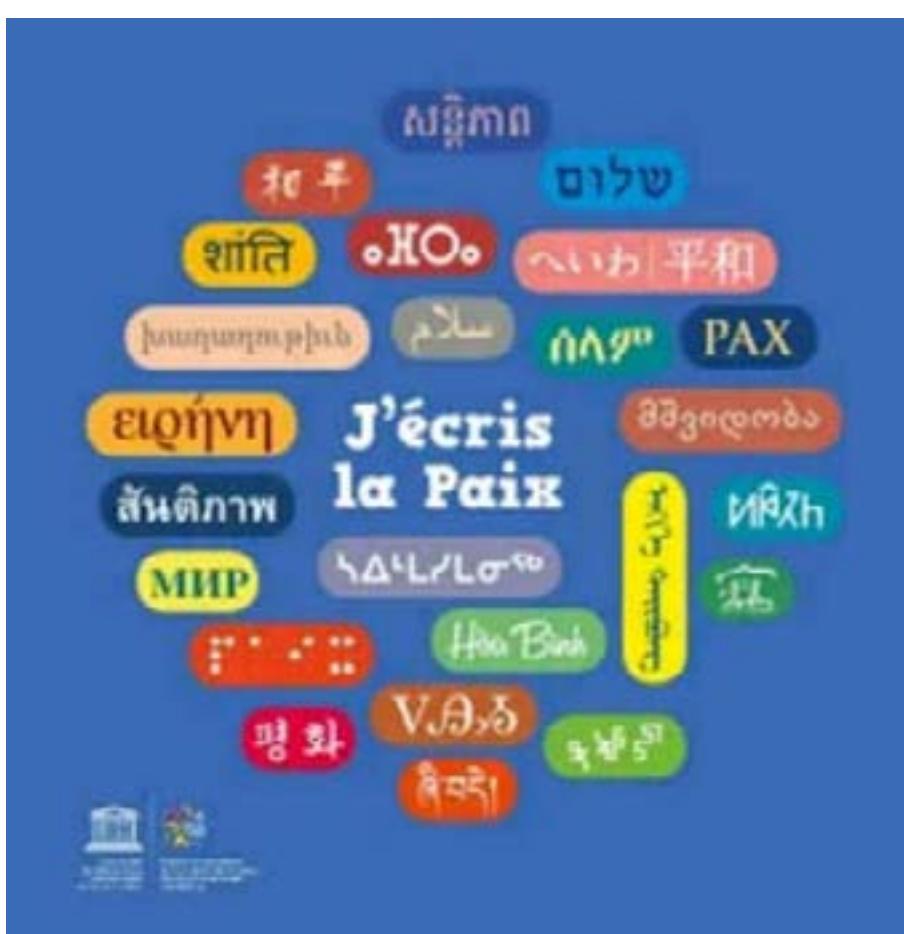
sur l'image que nous voulons de notre territoire d'ici à 20 ans, par exemple quelle sera l'image de la ville de Lomé, comment tout le territoire sera occupé, quelles seront les zones d'habitation, d'exploitation agricole, de commerce, les aéroports, l'implantation des universités....», a précisé Dr Yendoubé Demakou, directeur de l'orientation spatiale du territoire.

Félix Tagba

Togo

Quelles valeurs pour une paix durable?

Le Togo a célébré, le 27 avril dernier, le 63e anniversaire de son indépendance. En cette année 2023, le pays se prépare pour les élections régionales et législatives. A une époque où l'individualisme est une mode, les notions de civisme et de patriotisme peuvent sembler désuètes, voire archaïques. Pourtant, selon un proverbe togolais, « L'amour est une clé d'or qui ouvre toutes les portes ». Des portes de la collaboration, de l'entraide et des relations harmonieuses, pour la paix. En ces moments où le Togo sort d'une crise sanitaire sans précédent tout en faisant face aux défis sociaux, les bonnes valeurs sont à pourvoir.



Ecrivons la paix avec un esprit patriotique

Le patriotisme s'entend comme un sentiment d'appartenance, d'attachement à son pays. Sa persistance est généralement attribuée à sa fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'État, dans la mesure où il favorise le respect des obligations civiques dans la société. De même qu'un citoyen respecte les conventions établies par la société dans laquelle il vit, le civisme en milieu de travail ou d'études se réfère à l'adoption de comportements normés visant le bien-être de la communauté. Le civisme et le patriotisme, une affaire de tous !

Concrètement, il suffit de poser quelques actes tout simples et de faire un peu attention à la façon dont on s'adresse aux gens: saluer les collègues, utiliser les formules de politesse de base (par exemple, pardon, s'il te plaît, merci), utiliser des mots et un ton respectueux dans ses communications, quelles soient orales ou écrites, choisir le moment et le lieu opportuns lors de la communication de certains

messages, respecter certains principes simples pour faciliter le travail d'équipe, remplir ses obligations et respecter ses engagements envers les autres, éviter le commérage et la propagation de rumeurs, débattre des idées, ne pas tenter de dénigrer les personnes qui les expriment. Ces quelques remarques peuvent sembler banales. Pourtant, un sourire, un « félicitations ! » ou un « je suis vraiment désolé » peuvent faire une grande différence. Dans un contexte stressant (retard, délais serrés, etc.) ou lors d'une discussion animée, il est facile d'abandonner temporairement ses bonnes habitudes et de se laisser emporter. Dans de telles circonstances, observer les réactions des gens et mesurer l'impact que nos paroles ou nos gestes peuvent avoir sur autrui n'est pas toujours évident.

Cinq grands secrets du civisme

Il y a cinq grandes catégories de comportements ou habiletés référant au civisme : la politesse, le respect d'autrui, la

courtoisie, le savoir-vivre et la collaboration. La politesse : elle demeure un ensemble de règles acquises par l'éducation. Elle comporte une double finalité : faciliter les rapports sociaux en permettant à ceux qui en usent d'avoir des échanges respectueux et équilibrés; faire la démonstration de son éducation et de son savoir-vivre. La politesse se traduit tous les jours par l'utilisation de certains termes comme bonjour, bonsoir, salut, au revoir, bienvenue, désolé, excuse/excusez, s'il te plaît /s'il vous plaît, ou merci, et par des attitudes spécifiques: sourire à qui vous parlez, adapter sa tenue aux circonstances. Elle permet également de situer socialement les individus les uns par rapport aux autres: on ne parle pas de la même manière à son conjoint / sa conjointe, à ses enfants ou à son patron. De cette manière, les mots que l'on emploie servent à dire à notre interlocuteur comment nous le considérons.

Le respect d'autrui : nous respectons l'autre parce que nous reconnaissions qu'il est un autre nous-même ; nous le considérons comme un égal, en dépit du fait qu'il ne soit pas nous (ou peut-être, précisément, parce qu'il n'est pas nous). Le respect d'autrui se base donc, en premier lieu,

nature juridique et morale : sujet de droit, la « personne » est également considérée comme douée de conscience et de raison. Libre et responsable, elle est capable de se reconnaître comme l'acteur et le sujet de ses actes et de ses décisions. Dans ce cadre, le respect de la personne semble être universellement admis.

La courtoisie et savoir-vivre : non seulement rester courtois devient indispensable mais c'est un geste qui procure un bien-être et une satisfaction immenses. Par exemple, tenir la porte à quelqu'un plutôt que la lui lâcher sur la figure ; retenir l'ascenseur et attendre celui qui arrive au lieu de presser en vitesse le bouton afin d'éviter sa compagnie : des attitudes simples, aimables et bienveillantes qui permettent au savoir-vivre de reprendre ses droits et de se répandre comme une épidémie dont on ne voudrait plus guérir. Car si vous êtes courtois, vous avez même des chances qu'on le soit avec vous ! Développer son savoir vivre n'est pas si compliqué que cela. Avec ce dossier, mettez à profit nos conseils pour développer votre sens de la courtoisie et du savoir vivre.

La collaboration : dans son sens commun, la collaboration est un processus par lequel



sur l'acceptation d'un principe d'égalité entre les hommes. Nous savons également que l'autre a les mêmes droits que nous, et également les mêmes devoirs. Respecter autrui, c'est aussi lui accorder le statut de « personne », au sens où la notion de « personne » est à la fois de

deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour effectuer un travail intellectuel suivant des objectifs communs. Des méthodes structurées de collaboration encouragent l'introspection de comportements et communication. Ces méthodes

Citoyenneté Civisme Partage



ont pour objectif spécifique l'augmentation du taux de réussite des équipes quand elles se livrent à la résolution de problèmes en collaboration. Des schémas, rubriques et graphiques sont utiles afin de documenter objectivement les traits de personnalité et améliorer les résultats des projets actuels et à venir.

Le patriotisme au cœur de l'unité nationale

Le patriotisme est-il autant source de tensions que force d'unité. Il se modèle en fonction du rapport que les individus ont construit au fil du temps avec la communauté. Les anthropologues soulignent l'importance de l'héritage historique dans la façon de se dire patriote. La place du religieux ne devrait pas non plus être sous-estimée, même si la religion occupe une place très variable en fonction des contextes nationaux. L'Église est une alliée historique de la patrie, où elle est un ferment de cohésion nationale. Les valeurs patriotiques peuvent apparaître ou se développer dans des contextes divers. Au moment d'une crise, lors du retour des corps de soldats tués au combat ou comme réponse à une crise politique, économique et sociale. Elles peuvent également contribuer à la reconstruction « par le bas » de solidarités mises à mal par des réformes néolibérales, tant il est vrai que les modalités d'attachement à la communauté dépendent de ces moments historiques.

Autre élément de contextualité, le patriotisme peut s'imposer de différentes façons dans les discours étatiques et dans les pratiques selon la composante multiculturelle, ou non, du pays.

Patriotisme et nationalisme

En fonction de ces différents contextes, la distinction entre patriotisme et nationalisme peut être plus ou moins aisée. Il est des moments et des lieux où les frontières entre nationalisme et patriotisme sont faciles à repérer ; d'autres où celles-ci sont moins visibles. Les analystes, qui travaillent généralement sur

au début des années 2000 distinguaient bien, dans le prolongement, le « patriotisme sain » pensé comme compatible avec « l'internationalisme » et le « nationalisme » formulé en termes d'agressivité envers les autres nations. Mais c'est peut-être dans le rapport au politique que la différenciation entre patriotisme et nationalisme est

envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.

Après la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies a été créée avec des objectifs et des principes qui visent surtout à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. C'est dans cet esprit que de nombreuses autres résolutions ont été adoptées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix », telles que: la résolution 52/15 du 20 novembre 1997, dans laquelle elle a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix; la résolution 53/25 du 10 novembre 1998, dans laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de



Ensemble pour un Togo meilleur

des contextes démocratiques, s'accordent pour considérer que le patriotisme, contrairement au nationalisme, est un sentiment avant tout, et qu'il est né bien avant la formation de l'État.

Le premier Programme d'éducation patriotique lancé

la plus intéressante à étudier et à approfondir.

Unis dans la différence et dans la diversité

Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance

la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde; la résolution 71/252 du 23 décembre 2016, sur la Suite donnée à la Déclaration et au programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Attipoe Edem Kodjo

Histoire des frères de sang

Dans un village, il existait un seul puits. Ce puits faisait la fierté de tout le village. Il ne tarissait jamais et son eau était toujours potable claire et limpide... Pendant la sécheresse, les gens quittaient des villages environnant pour venir à la recherche de l'eau. Un jour, un fait bizarre a été remarqué. Toute personne qui jette son tire eau dans le puits voit seule la corde ressortir. Personne ne comprenait ce qui était dans le puits. Certains disaient que c'est peut être un diable, d'autres disaient non c'est un châtiment. Il faut faire des offrandes. Alors il a fallu une réunion chez le chef pour trouver une solution. Qui sera l'homme courageux qui rentrera dans le puits pour combattre ce mystère. Un jeune homme du nom de Jean prend la responsabilité mais il a posé une seule condition. Il faut forcément la présence de son petit frère. Le village tout entier ne comprenait pas pourquoi la présence de son frère qui

a fuit le village après leur dispute. Le jeune réplique: c'est ma seule condition, sans sa présence je ne rentrerai jamais dans le puits*

*Le lendemain les jeunes du village partirent à la recherche de ce frère. Et ce fut avec beaucoup de plaisir que Jean décide de rentrer dans le puits. Les jeunes attachèrent une corde sur lui et il descend lentement mais sûrement.

Arrivé au fond il découvre la présence d'un singe. Donc c'est cet animal qui empêchait les gens de puiser de l'eau. Alors il combat le singe, le tue. Il le met sur sa tête et il remue la corde. Les jeunes tirent la corde, ils tirent, et quand ils voient la tête du singe en premier, tous laisseront la corde et s'enfuent sauf son frère de sang. Le frère prit la corde et s'éloigna progressivement du puits. De toutes ses forces, il tirait seul et c'est là il remarque que Jean avait mis le singe sur sa tête.

C'est un moment fort. Jean se jeta dans les bras de son petit frère qui venait de lui sauver la vie.

La moralité de cette histoire: s'il vous plaît, ne brisez jamais les liens de sang. Dans toutes les familles souvent il y a des disputes, des hauts et des bas. Mais le lien de sang doit être plus fort. Tout se vend au marché: les voitures, les villas, les voyages, l'or, les beaux habits mais on ne peut jamais payer un lien de sang .

Source: Merveilleux contes d'Afrique.

Blagues

Mon voisin vient de me dire qu'il est sûr que sa femme vend les moutons en cachette car hier un garçon a appelé pour demander si le mouton est là .

Allô papa, j'ai volé tes 20.000f pour jouer 1xbet et j'ai gagné 20 millions.

Répond comme un père africain!

La police a arrêté un baribabe ce matin; il lui demande s'il a besoin d'avocat. Il dit si possible mais avec deux pains sucrés, sinon qu'il a faim

J'ai enceinté ma ménagère et je l'ai épousée en même temps.

Maintenant elle refuse de prendre une ménagère.

Dans la vie, il ne faut jamais forcer les choses, quand c'est pour toi c'est pour toi. Aujourd'hui ma femme a ramené mon ex à la Maison comme servante.

Avoir deux gars n'est pas un problème. Le vrai problème survient, lorsque celui que tu aimes veut ça RASÉ et celui qui te finance veut ça POILU

Méditation

L'image ci-dessus pourrait faire rire plus d'un et amuser d'autres... Et pourtant, il s'agit d'un tableau vendu à plus de 30.000.000 € à un mécène qui en connaît toute la valeur. Ce tableau raconte une histoire tragique et émouvante que je viens partager avec vous. Un pauvre vieil homme au temps du grand Louis XIV a été reconnu coupable d'avoir volé un pain et condamné à la peine de mort... Mais une mort tragique: mourir de faim.



La fille ayant su sa peine demanda l'autorisation d'aller le visiter. Les gardes à chaque visite, fouillaient correctement la jeune dame ainsi que le bébé de 6 mois qu'elle portait. Puis la laissait visiter son père, une fois par jour. Au bout du quatrième mois, ayant constaté que le condamné n'est ni mort, ni maigre, les autorités décidèrent de le faire surveiller minutieusement. Et le constat fut fait: la fille et seule visiteuse du vieil homme à chacune de ses visites quotidiennes nourrissait son père au lait maternel destiné à son nourrisson.

Informés, les juges au lieu de se fâcher et de la condamner se prirent de compassion pour cette femme devant l'amour qu'elle a porté à son père... Mais aussi devant les ressentiments et sentiments d'une femme devant la vie... Donner d'abord la vie dans la souffrance et la protéger à tout prix... Les juges ordonnèrent la relaxe et la libération du vieil homme et de sa fille.... Tout ceci arriva aux oreilles du grand et célèbre peintre qui va peindre ce tableau pour immortaliser l'histoire. Cette histoire nous amène aujourd'hui à nous poser certaines questions: La femme est-elle juste l'être frêle et fragile que nous utilisons à notre bon vouloir? Reconnaissions-nous toujours les sacrifices consentis par la femme pour sauvegarder notre vie? Notre bonheur? Jusqu'où sommes nous prêt à aller pour aider, aimer, protéger cet être qui donnerait tout pour sauver une vie, quelle qu'elle soit? Nous vous laissons à la méditation.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé**BIBLIOTHEQUES**

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoé en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY: Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY: Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel: Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marché Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) :

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountoli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1^e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Otier Cacavéli, Bd de la Kara, 2^e rue à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »

Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

<b

Léonce Kamano ou la plume qui fait couler les larmes d'amour !

Le Journal Togo Matin et KOUDOSOU Fioklu maurille présente aujourd'hui à ces lecteurs un article littéraire sur la poésie de l'auteur ivoirien Léonce Kamano : "Et tes larmes couleront." Bonne lecture.

Dans ce recueil de poésie se trouvent de très bons poèmes dont les vers appellent à l'amour, ce thème qui ne s'épuisera jamais autant que le cœur bat. Les vers sont rimés, rythmés, cadencés et libres. Léonce Kamano a su créer dans son monde des rêves des oiseaux magiques qui chantent l'amour. L'amour pour la Femme, Femme des nues, Femme du fruit, Femme d'envie, Femme d'espoir, Femme de fusion, Femme des folies, Femme insaisissable et Femme des nuits blanches.

Mais d'un coin des rêves surgissent des cauchemars qui suspendent le monde magique de l'auteur à des griffes rapaces de la désillusion en amour : déception ! L'auteur ne peut que s'en lamenter. Le poète n'est pas violent, du moins physiquement. Il ne peut que pleurer. D'où des vers qui déçoivent, faisant comprendre qu'en amour, autant on pleure de plaisir, de joie et de bonheur, autant on pleure de déception.

Va donc comprendre, «Et tes larmes couleront » ! Main au menton de la belle douce Femme de toutes les Femmes-Amour à la première de couverture, et mains au menton de l'homme, quémandeur du fruit idyllique de l'auteur à la quatrième de couverture. Si ce qui unit en amour, ce sont des gouttes de larmes comme celle qui sert de miroir à la Belle-A-L'Amour-Eclat de la couverture, ce qui divise en amour l'est de même.

Léonce Kamano, l'auteur de «Et tes larmes couleront », a tout simplement peint la femme en Beauté, la Beauté en vers, les vers en la Femme. La Poésie est Reine en Littérature comme la Femme est Reine en Amour.

Permettez-vous d'aimer la Femme en lisant Léonce

Kamano, ce poète ivoirien qui puise ses inspirations du brouillard rose des bananeraies sauvages de son pays, la Côte-d'Ivoire !

Le livre est d'une bonne fabrication. Mais Edilivre, l'éditeur, n'a pas fait, selon moi, un travail de haut professionnalisme. Il n'a pas suffisamment accompagné l'auteur dans le choix de la quantité des poèmes du recueil. Soixante-dix-neuf (79) poèmes pour un seul livre d'un seul auteur sont débordants à mon œil critique. La lassitude pourrait s'emparer du lecteur, même le plus amoureux de la poésie. Aussi, la supplication de l'auteur à la déesse au cœur rose pour partager les verres de vers d'amour afin d'étancher la soif romantique des hommes est coupée en morceaux par des chants de révolte à son continent Afrique. Ce qui ne fait pas bon ménage.

Mais vos larmes couleront de joie et de passion en vous plongeant dans les vers exaltants de Léonce Kamano !

Morceau choisi, 74ème poème, page 88.

A cette belle inconnue

De mon siège, je t'aperçois innocente, insouciante, belle,

Et mon esprit devient l'orage de ton corps brillant étincelle.

Belle inconnue, belle dame, tu me fais visiter les geôles d'Eros,

Comme si ton sourire et tes gestes incontrôlés servaient d'amorce.

Certain, que tu ignores que je suis pris entre les mailles de ta séduction, Toi dont le regard et les mouvements forment une belle constellation, Ebauche à laquelle, belle inconnue, aucun homme ne saurait résister ; Et j'avoue que moi, je suis foudroyé et aveuglé. Que dis-je ? Décapité !



Mais mes pensées évasives et discrètes m'entraînent jusqu'au faîte,

Jusqu'au firmament de cette idylle jusque-là illusoire et saugrenue. Mais, je me permets tout de même de révasser à cette belle fête ; Cette fête en préparation dans mon esprit tout aussi incongru.

Belle dame, belle inconnue, pourquoi me

regardes-tu sans me voir ?

Belle inconnue, belle dame, ne vois-tu pas que je t'appartiens déjà ?

Je suis prêt à passer, pour toi, au calvaire, à la croix, au pressoir ; Oui prêt à tout, que tu sois à moi et que je te prenne dans mes bras.

Pour toi, je suis prêt à tout, même à boire le calice jusqu'à la lie ;

Pour toi, rien n'est trop grand. Pour toi, l'épreuve devient un jeu.

Je veux être à toi aujourd'hui, toujours, jusqu'à la fin de ma vie ; Car, il y a bien un moment que je t'ai adoptée et que je te veux.

KOUDOSOU Fioklu Maurille - Sociologue de la communication - Auteur - Promoteur culturel.

Aliments

Règles pour bien gérer les dates limites de consommation

Les aliments ont des dates limites à l'issue desquelles l'on ne doit plus les consommer. Il est nécessaire de savoir comment les identifier, et surtout les respecter scrupuleusement. Cela est crucial si l'on veut préserver sa santé. Cet article tiré des propos d'un spécialiste en nutrition explique comment procéder.



Un tonneau contenant un polluant chimique

Qu'est-ce que la date de péremption d'un produit alimentaire et comment est-elle fixée ?

Si vous observez l'emballage de vos produits alimentaires, vous allez voir dessus deux types de mentions possibles : la Date limite de consommation appelée DLC et la Date de durabilité minimale appelée DDM. La Date de durabilité minimale est exprimée avec la phrase "à consommer de préférence avant le".

On retrouve la DDM sur les produits comme les céréales (pâtes, riz...) mais aussi les boîtes de conserves, les jus, les sauces. Au-delà de cette date l'apparence, la texture ou encore le goût du produit peuvent changer, mais la consommation du produit n'entraînera pas de risques pour la santé. La Date limite de consommation est exprimée avec la phrase "à consommer jusqu'au".

On retrouve la DLC sur les produits comme les fruits, les légumes, les laitages, mais aussi les œufs, la viande et le poisson. Au-delà de cette date, il ne faut surtout pas consommer ce produit, car la consommation du produit entraînera des risques pour la santé. Il faut donc bien respecter les règles de conservation et les dates limites de consommation pour éviter des conséquences qui peuvent être très graves pour la santé.

Quelles sont les répercussions sur la santé si ces recommandations sont mal respectées ?

Il y a des risques directs pour la santé conduisant à des intoxications alimentaires qui sont appelées maladies d'origine alimentaire par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elles représentent un ensemble de maladies qui sont causées par des aliments qui sont contaminés par des bactéries, des virus, des parasites ou encore des toxines.

Il aura fallu attendre 2015 pour que l'Organisation mondiale de la santé publie des données sur l'ampleur et la gravité de ces maladies en montrant qu'une personne sur 10 tombe malade en consommant des aliments contaminés et que 420 000 personnes meurent des conséquences de ces intoxications.

Ces maladies d'origine alimentaire peuvent être aiguës avec un démaragement très rapide avec différents types de symptômes tels que des nausées, des vomissements ou de la diarrhée. Elles peuvent entraîner des diarrhées très sévères qui susceptibles d'avoir des conséquences dramatiques pour le malade. Elles peuvent aussi entraîner des maladies qui vont s'installer sur le plus long terme, comme des cancers, des insuffisances rénales ou hépatiques et des troubles cérébraux ou

nerveux.

Quels sont les conseils à suivre pour mieux conserver les aliments ?

Le réfrigérateur et le congélateur sont centraux pour conserver tous les aliments qui doivent être maintenus au frais ou au froid. En revanche, pour ne courir aucun risque sanitaire, la nourriture doit être absolument maintenue à une température constante de 4°C degrés pour les réfrigérateurs et les congélateurs à -17 degrés. Pour maintenir cette température, il faut éviter au maximum de multiplier les ouvertures de réfrigérateur.

Quelques aliments pour lesquels la date de péremption n'est pas obligatoire

SOURCES : TOO GOOD TO GO, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (2018)

fruits et légumes frais

et les pommes de terres non épluchées

vins, vins mousseux, vins de liqueurs

et les boissons avec plus de 10% de volume d'alcool

viennoiseries et pâtisseries

car elles sont généralement consommées en moins de 24h

sel de cuisine

et aussi le sucre à l'état solide

être conservés au frais, il faut bien les emballer et les conserver dans un endroit sec et les protéger au maximum de la lumière directe.

limite de consommation qui est très proche, qui est atteinte ou qui est dépassée, il ne faut jamais le congeler. Il y a quelques produits comme les yaourts



Les produits laitiers doivent être conservés à l'arrière du réfrigérateur où il fait toujours plus froid et la température fluctue moins. Enfin, il faut faire attention avec les plats ou aliments chauds que l'on va mettre au réfrigérateur pour les faire refroidir. En effet, les aliments chauds peuvent développer des bactéries entre 4 et 60 degrés.

En théorie, ces aliments devraient passer de 60 à 20 degrés en deux heures, puis descendre à 4 degrés dans les quatre heures suivantes. Pour accélérer ce refroidissement, il faut mettre l'aliment chaud dans un plat le plus petit et le moins profond possible pour permettre à une plus grande surface de refroidir plus rapidement les aliments. Pour les produits qui ne doivent pas

Une fois que l'on sait comment bien conserver les aliments, quelles sont les règles pour bien gérer les dates de limites de consommation ?

Pour les produits qui ont une Date de durabilité minimale (DDM) ils peuvent être consommés après cette date sans risque. Mais attention : pour que le produit reste bon gustativement, il faut qu'il soit très bien conservé. Maintenant, pour les produits qui ont une Date limite de consommation (DLC), il faut être très vigilant et respecter les règles suivantes : la viande, le poisson, mais aussi tous les autres produits de la mer ne doivent jamais être consommés après la date limite de consommation.

Si un produit a une date

qui peuvent être mangés quelques jours après la Date limite de consommation si leur emballage est intact.

Mais par sécurité sanitaire, il vaut mieux organiser ces achats pour ne pas garder de produits avec des Dates limites de consommation dépassées. Enfin, il y a les produits vendus sans préemballage comme les pâtisseries, les confiseries, les légumes et les fruits frais. Pour ces produits, la règle est de les consommer dans les 24h après leur achat.

Edem Dadzie
Spécialiste : Stéphane Besançon, nutritionniste et directeur de l'ONG Santé Diabète à Bamako au Mali

Conseil de l'Entente

Lomé abrite le 3e atelier régional pour la prévention de l'extrémisme violent

Le 3e atelier régional pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) s'est ouvert ce 4 mai 2023 à Lomé par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehame. Durant 3 jours, une soixantaine d'experts issus des 5 pays du Conseil de l'Entente travailleront autour du thème " La dynamique d'appropriation de l'approche et des outils de prévention". Objectif : contribuer à une meilleure appropriation de la PEV par les autorités nationales, locales et les acteurs non-étatiques de l'Espace Entente.

Organisée en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, la rencontre emmènera ces experts en sécurité de l'Organisation, représentants des structures nationales chargées de la défense, de la sécurité, de la décentralisation et de la gestion des frontières, des acteurs de la société civile entre autres, à faire le point sur la dynamique d'appropriation de l'approche des outils de prévention, en examinant les pratiques, et de dégager des voies de renforcement de l'approche de PEV dans l'Espace de l'Entente. Ainsi à la suite des travaux, un rapport de synthèse final sera accessible au public et disponible sur les sites internet des partenaires.

La situation sécuritaire préoccupe autant les États membres du Conseil de l'Entente. L'extrémisme

violent ne se limite plus aux Etats sahariens : le Mali, le Burkina Faso et le Niger, mais connaît une expansion vers le Golfe de Guinée. Tant la Côte d'Ivoire, le Bénin que le Togo ont en effet connu depuis début 2022 plusieurs attaques dans leurs régions septentrionales.

Face à la menace, panoplie d'initiatives

Au Togo, plusieurs actions ont été menées et d'autres sont en cours surtout dans la région des Savanes où les populations sont menacées ces derniers temps par le phénomène de terrorisme et l'extrémisme violent. "Aujourd'hui, on ne peut se passer de l'extrémisme violent. La situation dans la sous-région, notamment le Mali, le Niger, le Togo où la région des Savanes est confrontée aux violences faites par des individus qui n'ont pas de raison d'être. Pour y faire face, des efforts ont été menés par



le gouvernement. Le Togo a pris un certain nombre d'initiatives : en septembre 2018, le président a institué l'Etat major des armées togolaises avant les dispositions pour renforcer ledispositif sécuritaire dans la partie septentrionale dans la région des Savanes en mettant en place l'opération militaire sécuritaire. Le dispositif militaire à lui seul ne peut pas résoudre le problème. Un mécanisme pour renforcer la collaboration entre la population civile, l'administration et les forces de défense et de sécurité a été mis en place pour un même objectif à tous, préserver l'intégrité territoriale, le CIPLEV. Après l'attaque de Mandouri, le chef de l'État a rencontré les populations de la localité et il a pris comme urgence, de renforcer la résilience des populations de la région des Savanes.

Beaucoup de chantiers sont en réalisation à savoir, les pistes rurales, les centres de santé, les salles de classes, les postes de sécurité...Car, nous savons que le terrorisme se nourri de la précarité", a indiqué le Gal Yark Damehame.

Pour Idi ALI, secrétaire exécutif adjoint du Conseil de l'Entente, la meilleure solution à apporter à ce fléau, c'est d'abord la prévention. "A côté de la lutte armée, la prévention doit jouer un rôle important. Pour contribuer à l'éradication de l'extrémisme violent, le Conseil de l'Entente a rassemblé tous les acteurs de la sous-région parce qu'il a été constaté qu'il y a une faiblesse au niveau de la coordination. C'est pour ça que nous avons fait ce choix d'une coordination au niveau de l'Espace Entente en charge de la sécurité

pour les sensibiliser et les amener à collaborer et échanger avec les autres acteurs des Etats membres", a-t-il souligné.

Le Conseil de l'Entente, se fondant sur l'option stratégique de mettre la prévention au centre de son action en faveur de la sécurité et de la paix, a entrepris depuis 2018, en partenariat avec le DFAE de la Suisse, une démarche qui vise à favoriser la prévention de l'extrémisme violent à travers le partage d'analyse et d'expérience, ainsi que le dialogue, entre ses experts en sécurité.

En rappel, le premier atelier régional a eu lieu à Abidjan en mai 2019 et le second à Ouagadougou en mai 2019.

Le Conseil de l'Entente regroupe 5 pays : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Ghana et le Togo.

Coopération universitaire

Une délégation ministérielle en séance de travail au Village du Bénin

Le révérend John Ntim Fordjour, vice-ministre ghanéen de l'Education, était hier au Centre international de recherche et d'étude de langues (Cirel) communément appelé Village du Bénin de l'université de Lomé pour une séance de travail avec une délégation togolaise. Le directeur général du Village du Bénin, le professeur Martin Gbénouga, a représenté l'autorité supérieure lors de la cérémonie d'ouverture des travaux.

Chaque année, le Ghana envoie des centaines de ses étudiants pour étudier le français au Village du Bénin, à Lomé. Des Togolais aussi se rendent dans ce pays frère pour des études et autres besoins. D'ailleurs, le Togo et le Bénin constituent les mêmes peuples, dont des parents résident de part et d'autre des deux frontières. La coopération doit donc demeurer forte.

C'est dans le cadre de la coopération en matière de formation que le vice-ministre ghanéen a fait ce déplacement à Lomé hier. « Cette rencontre est réglementaire. Chaque deux ans, nous faisons la revue de la coopération entre le Village du Bénin et les partenaires. Depuis l'avènement de la Covid-19, nous n'avions pas pu le faire. C'est maintenant l'occasion



Le professeur Martin Gbénouga (à gauche) remettant un cadeau au ministre ghanéen
de discuter de l'ensemble des conditions de réalisation et de mise en application de tous nos programmes », a déclaré le professeur Martin Gbénouga. Ces programmes concernent les universités du Ghana, les structures impliquées dans la formation des étudiants au Ghana et d'autres structures. Plusieurs institutions accompagnent les étudiants qui viennent au Village du Bénin. « C'est l'occasion de voir ce qui n'a pas marché, de faire le bilan, relever ce qui a marché et de discuter des

aménagements que l'on peut apporter à l'ensemble des programmes », a ajouté le professeur Gbénouga.

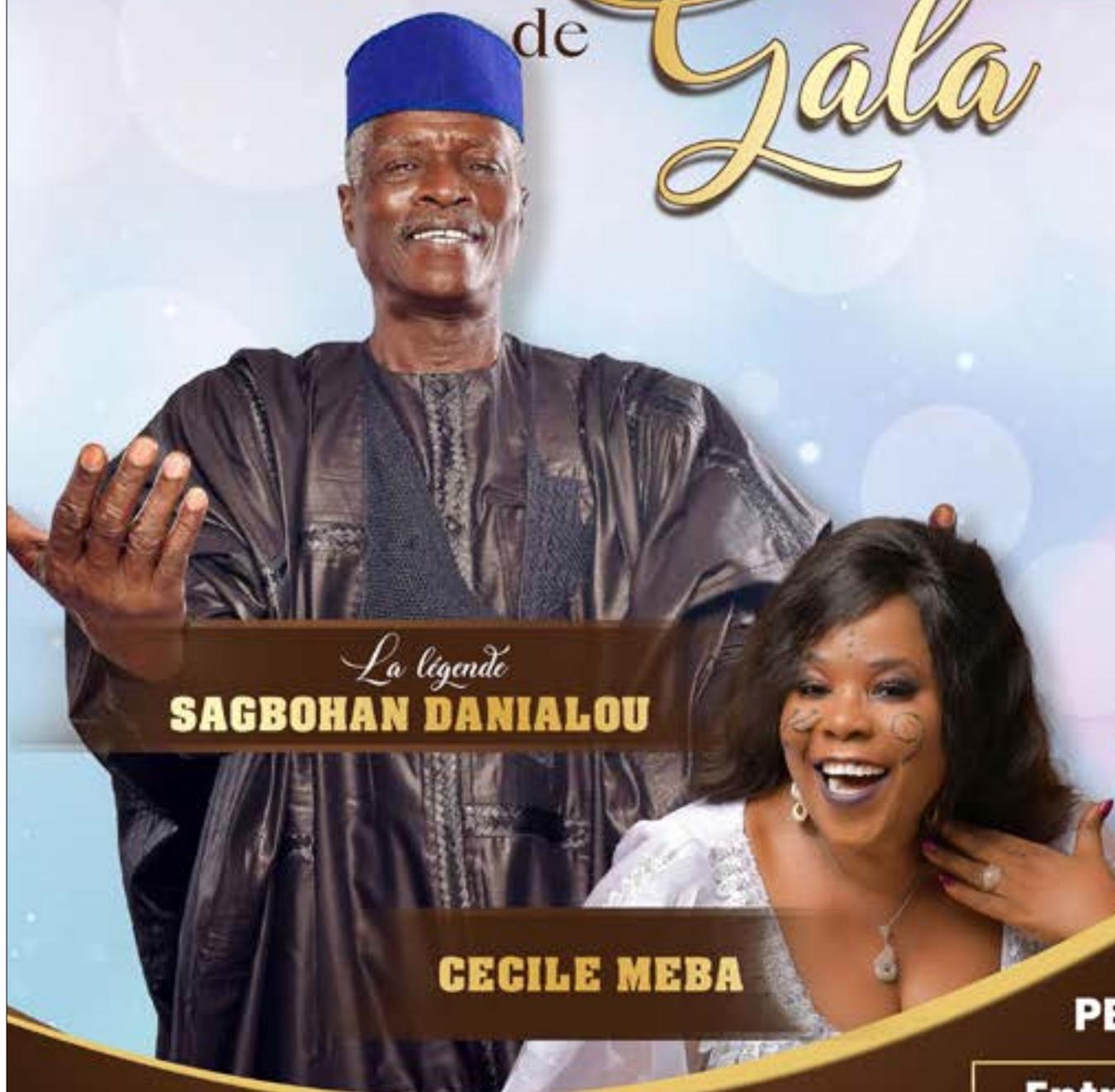
« Le Ghana et le Togo sont des pays frères, qui partagent les mêmes ambitions, les mêmes objectifs, les mêmes programmes. Le ministère de l'Education a entretenu cette relation pendant plus de 40 ans avec le Village du Bénin. Ce qui est important pour nous est de maintenir cette coopération. Nous devons avoir des échanges fréquents pour voir ce qui va et ce qui ne va pas », a affirmé le révérend John Ntim Fordjour.

Edem Dadzie



Diner de Gala

FESTIVAL INTERNATIONAL
LA MARMITE 2023
FESMA
De la ferme à l'assiette



La légende
SAGBOHAN DANIALOU

CECILE MEBA

06 MAI
19 HEURES

PETIT BRUXELLES

Entrée : 100.000F
DRESS CODE: TRADI - CHIC

**Menu gastronomique proposé par
des chefs du continent et de la diaspora**



www.festivalamarmite.com

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91

